

2024 CONFÉRENCE SUR LES DONNÉES ET STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION





ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la Conférence : élection des membres du bureau et adoption de l'ordre du jour
- 2. Groupe de Coopération Technique sur les indicateurs de l'ODD 4 (TCG)
- 3. Classification internationale type de l'éducation : défis et solutions proposées
- 4. Données administratives : défis et solutions proposées
- 5. Données des enseignants : défis et solutions proposées
- 6. Données des dépenses d'éducation : défis et solutions proposées
- 7. Données des évaluations d'apprentissage et enquêtes sur les compétences : défis et solutions proposées
- 8. Données des enquêtes auprès des ménages : défis et solutions proposées
- 9. Points de référence nationaux de l'ODD4 : défis et solutions proposées
- 10. Intégration des statistiques
- 11. Organisations régionales et suivi de l'éducation
- 12. Organisations des Nations Unies et suivi de l'éducation
- 13. Rôle de la technologie dans la production de données de l'éducation
- 14. Données de l'éducation : défis et solutions proposées
- 15. Ordre du jour provisoire et lieu de la seconde Conférence sur les données et statistiques de l'éducation
- 16. Rapport de la première session de la Conférence sur les données et statistiques de l'éducation

ANNOTATIONS

1. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

Suite à une décision du Groupe de Coopération Technique sur les indicateurs de l'ODD 4 (TCG), l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), en collaboration avec le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (Rapport GEM), organise la première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation envisagée comme un mécanisme permettant aux statisticiens de l'éducation du monde entier de communiquer, de discuter et de parvenir régulièrement à un consensus sur les questions clés concernant la mesure des indicateurs de l'ODD4 ainsi que l'impact des développements technologiques et autres et les moyens d'en bénéficier.

Au titre de ce premier point de l'ordre du jour, il est suggéré par le Secrétariat de l'UNESCO que, pour sa réunion inaugurale, une procédure spéciale soit adoptée pour l'élection du président de





la réunion. En conséquence, le Président du Conseil d'administration de l'ISU, après consultation avec le Directeur de l'ISU et les membres du TCG, ouvrirait la réunion, lancerait la Conférence et proposerait immédiatement à l'auditoire le lancement de la conférence et l'adoption des règles. des procédures destinées à assister les participants dans la planification et la réalisation des travaux.

Une fois le règlement intérieur adopté, le président du Conseil d'administration de l'ISU proposera immédiatement à l'auditoire la candidature au poste de président, dont le nom sera choisi parmi les participants les plus anciens présents.

Une fois approuvé par la plénière, il est proposé qu'il assume immédiatement la présidence et procède à l'élection des autres membres du bureau de la Conférence (jusqu'à deux vice-présidents et un rapporteur) et à l'adoption du projet d'ordre du jour de la première session.

Documents

Lancement de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation (<u>1</u> UIS/EDS/1.1)

Règlement intérieur: Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation (1 UIS/EDS/1.2)

Ordre du jour provisoire annoté (1 UIS/EDS/1.3)

Programme de travail et calendrier provisoires (1 UIS/EDS/1.4)

2. GROUPE DE COOPÉRATION TECHNIQUE SUR LES INDICATEURS DE L'ODD 4 (TCG)

Le Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4 – Éducation 2030 (TCG) a été créé en mai 2016 pour diriger l'élaboration et la mise en œuvre des indicateurs thématiques pour l'éducation. Le TCG fournit une plate-forme pour discuter et développer les indicateurs utilisés pour suivre les objectifs d'Éducation 2030 de manière ouverte, inclusive et transparente, impliquant les principales parties prenantes. Il formule des recommandations sur les actions nécessaires pour améliorer la qualité et la disponibilité des données, ainsi que sur la conception et le développement de méthodologies pour produire des indicateurs de suivi thématiques. Le





TCG joue un rôle essentiel dans l'avancement de la mise en œuvre du cadre d'indicateurs thématiques sur l'éducation.

Co-présidé par les directeurs de l'ISU et du Rapport GEM, le TCG, dont l'ISU fait office de secrétariat, est composé de 28 membres, qui sont des États membres de l'UNESCO. Il comprend également des observateurs, notamment de l'UNESCO, d'organisations multilatérales, d'organisations de la société civile, de commissions économiques régionales des Nations Unies et d'organisations régionales, qui fournissent des conseils et un soutien technique d'experts. Chaque État membre sélectionné sera membre du TCG pendant trois années civiles. Les États membres seront sélectionnés par le biais des groupes électoraux régionaux de l'UNESCO. La prochaine sélection aura lieu au premier trimestre 2024 pour la période 2024-2026. Il est possible qu'un État membre qui est déjà membre du TCG soit à nouveau sélectionné.

Le TCG fera des recommandations à l'UNESCO/ISU concernant la date de la réunion suivante de la Conférence, assurera la préparation substantielle de chaque réunion (y compris en particulier toutes les nouvelles propositions relatives aux normes, lignes directrices et modèles de statistiques de l'éducation) et la finalisation du projet de l'ordre du jour, y compris les propositions d'inclusion de points émanant des réunions préparatoires régionales, et assurer la coordination du suivi des recommandations et des décisions de la réunion. Pendant la durée des réunions de la Conférence, les présidents des groupes de travail du TCG, en collaboration avec les membres élus de la réunion (président, vice-présidents et rapporteur), feront office de Bureau de la Conférence et prendront à cet égard toutes les mesures nécessaires pour garantir des procédures fluides et efficaces et examiner les projets de décisions et de recommandations avant leur soumission à la plénière pour adoption.

Documents

Termes de référence du TCG (2023) (1 UIS/EDS/2.1)





3. CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DE L'ÉDUCATION : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

La CITE est un cadre complet qui facilite la transformation des données nationales sur l'éducation en catégories convenues au niveau international qui rendent possibles des comparaisons transnationales. En tant que gardien de la CITE, l'ISU est responsable de son développement, de sa maintenance et de la fourniture de conseils sur son utilisation pour la collecte et l'analyse des données. En 2023, l'ISU a créé un comité CITE chargé de donner des conseils sur l'administration de la CITE 2011 et de la CITE-F 2013, ainsi que de la CITE-T pour classer les programmes de formation des enseignants. La première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation examinera le rapport présenté au comité d'examen qui décrit les principaux problèmes liés à la mise en œuvre de la CITE 2011; le mandat et les recommandations du Comité de révision de la CITE; et un résumé des progrès de la mise en œuvre de la CITE-T.

Documents

Classification internationale type de l'éducation : défis et solutions proposées (1 UIS/EDS/3)

4. DONNÉES ADMINISTRATIVES : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

Bien que l'ordre du jour se concentre sur un sous-ensemble d'indicateurs de l'ODD 4, il est nécessaire d'améliorer les processus statistiques établis de longue date pour résoudre les problèmes de rapport de l'ODD 4. Une sélection de ces problèmes relatifs aux données administratives sera discutée lors de la première session de la Conférence : cartographie des données manquantes et élaboration de stratégies pour les combler ; utilisation d'estimations démographiques nationales et internationales; calcul d'agrégats régionaux et mondiaux ; l'enquête de l'ISU sur l'éducation formelle et les nouveaux modèles ; les demandes de renforcement des capacités et la rationalisation de l'aide extérieure ; et la priorisation initiale des questions pour un futur agenda de suivi de l'éducation après 2030.

Documents

Données administratives: défis et solutions proposées (1 UIS/EDS/4)





5. DONNÉES DES ENSEIGNANTS : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

Les indicateurs sur les enseignants font partie de l'ensemble standard de statistiques comparables sur l'éducation depuis plus de 20 ans et pourtant, un degré considérable d'incertitude subsiste, même sur les définitions les plus élémentaires, y compris celles liées aux concepts fondamentaux de l'ODD 4 tels que les enseignants qualifiés et formés. Les questions qui seront discutées lors de la première session de la Conférence comprennent: les nouvelles définitions mondiales des enseignants qualifiés et formés; des méthodologies appropriées de collecte de données pour suivre les définitions mises à jour; cartographie des politiques relatives aux enseignants et développement d'indicateurs pertinents pour les politiques; et le développement de métadonnées liées aux qualifications des enseignants et aux programmes de formation.

Documents

Données sur les enseignants : défis et solutions proposées (1 UIS/EDS/5)

6. DONNÉES DES DÉPENSES D'ÉDUCATION : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

Il existe deux indicateurs de dépenses dans le cadre d'action. Les rapports actuels utilisent des sources alternatives, chaque source étant classée par ordre de priorité quant au moment de les utiliser. Le problème avec les sources multiples est que les valeurs des indicateurs peuvent différer pour le même pays et la même année. Ces sources sont officielles dans le sens où elles ont été fournies aux collecteurs de données par les voies officielles du gouvernement par les répondants officiels du gouvernement. Les dépenses privées dépendent de l'existence d'enquêtes et d'autres sources pour la composante hors ménages. La conférence explorera les moyens de combiner différentes sources et discutera de la manière d'obtenir des données plus régulières sur les dépenses privées et l'indicateur par habitant.

Documents

Données des dépenses d'éducation : défis et solutions proposées (1 UIS/EDS/6)





7. DONNÉES DES ÉVALUATIONS D'APPRENTISSAGE ET ENQUÊTES SUR LES COMPÉTENCES : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

L'évolution la plus importante en matière de suivi de l'éducation concerne l'introduction d'indicateurs de résultats d'apprentissage, en particulier ceux faisant référence aux compétences minimales d'apprentissage en lecture et en mathématiques pour les élèves du primaire et du premier cycle du secondaire. Des progrès majeurs ont été réalisés dans l'affinement des concepts, l'accord sur les définitions, la publication de lignes directrices et la conception d'options que les États membres peuvent utiliser. Cependant, il reste encore des défis considérables qui seront discutés lors de la Conférence : le faible reporting sur les indicateurs de résultats d'apprentissage; le manque d'informations sur les options de collecte et de communication des données, y compris les problèmes opérationnels et ceux lié aux coûts ; caractéristiques d'une évaluation robuste ; et l'utilisation limitée des évaluations des apprentissages comme source d'informations pour d'autres indicateurs de l'ODD 4.

Documents

Données des évaluations d'apprentissage et enquêtes sur les compétences : défis et solutions proposées (1 UIS/EDS/7)

8. DONNÉES DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

L'accent mis sur l'équité par l'agenda de données des ODD a popularisé le recours aux enquêtes auprès des ménages. Depuis 2020, les enquêtes auprès des ménages sont également utilisées dans le domaine de l'éducation pour introduire une source d'informations supplémentaire permettant de combler les lacunes et de trianguler les estimations traditionnellement basées sur les recensements scolaires pour des indicateurs de base, tels que les taux de non-scolarisation et d'achèvement, mais aussi pour de nouveaux indicateurs, tels que ceux liés à la participation à l'éducation des adultes ou aux compétences numériques. Cependant, il reste des questions importantes qui seront discutées lors de la Conférence : le processus de validation des estimations des indicateurs basées sur de multiples sources ; élaboration d'un inventaire des enquêtes auprès des ménages et cartographie des variables clés ; l'harmonisation des questions clés liées à l'éducation dans les enquêtes auprès des ménages ; et l'utilisation limitée des enquêtes auprès des ménages comme source d'informations pour les indicateurs de l'ODD 4.





Documents

Données des enquêtes auprès des ménages : défis et solutions proposées (1 UIS/EDS/8)

9. POINTS DE RÉFÉRENCE NATIONAUX DE L'ODD4 : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

Le processus national d'établissement de points de référence de l'ODD 4 a été au cœur des efforts récents visant à réviser le suivi de l'éducation en se concentrant sur les objectifs nationaux. Des efforts considérables ont été déployés pour présenter le processus aux États membres, répondre aux questions, communiquer les développements, introduire un mécanisme pour évaluer les progrès et rendre compte aux États membres. Le processus a également soulevé des questions qui seront discutées lors de la Conférence : les différences dans les définitions et les sources de données pour certains indicateurs de référence ; la familiarisation de tous les États membres avec le processus et avec les lacunes restantes ; processus d'enregistrement des requêtes et de mise à jour points de référence nationaux ; et l'alignement entre les objectifs nationaux, régionaux et mondiaux.

Documents

Points de référence nationaux de l'ODD4 : défis et solutions proposées (1 UIS/EDS/9)

10. INTÉGRATION DES STATISTIQUES

Ce point de l'ordre du jour traite des défis et des solutions pour remédier à l'existence de multiples sources de données pour la communication des indicateurs de l'éducation et de la manière de créer une vue unifiée. Les sources multiples font référence non seulement à d'autres types de sources (par exemple, données administratives et d'enquête), mais également à l'existence de plusieurs estimations du même type de sources (par exemple, enquêtes). Ce point de l'ordre du jour discutera et proposera des actions en termes d'engagement avec les États membres dans la compréhension des techniques d'estimation et l'adoption de lignes directrices pour proposer une transparence accrue et promouvoir les bonnes pratiques. (1 ISU/EDS/10)





11. ORGANISATIONS RÉGIONALES ET SUIVI DE L'ÉDUCATION

Les organisations éducatives régionales sont des partenaires essentiels dans la collecte de données permettant de suivre les progrès vers l'ODD 4. Ce travail comprend la définition de points de référence régionaux reflétant les situations régionales et nationales et pertinentes pour les politiques éducatives régionales et nationales. Cette session réunira des représentants d'organisations régionales de l'Afrique, des États arabes, d'Asie et du Pacifique, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes, chargées de relier les processus nationaux et mondiaux de suivi et de rapport sur l'ODD4.

L'objectif de cette session est d'améliorer la coordination avec les organisations régionales ayant un intérêt dans l'éducation en termes de suivi quantitatif et qualitatif de l'ODD 4 et de promouvoir le dialogue politique. Les intervenants vont:

- Discuter de l'articulation entre les cadres de suivi mondiaux et régionaux en matière d'éducation;
- Décrire diverses approches pour établir des points de référence régionaux et comment ceuxci sont liés à la mise en œuvre nationale des politiques et stratégies régionales pour atteindre les objectifs d'éducation dans les régions respectives;
- Favoriser l'apprentissage par les pairs et la collaboration entre les acteurs régionaux de l'éducation pour construire une culture d'apprentissage, de génération de connaissances et d'alternatives fondées sur des données probantes afin d'accélérer les progrès vers l'ODD 4.

12. ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES ET SUIVI DE L'ÉDUCATION

Les approches en matière de données et de suivi diffèrent considérablement entre les agences des Nations Unies, chacune étant chargée de surveiller diverses facettes à l'intersection de l'éducation et des autres objectifs de développement durable. Bien qu'il existe un brassage et une collaboration en matière de collecte de données entre différents secteurs, il reste encore beaucoup à faire pour rationaliser les méthodologies de collecte de données, éviter la duplication des efforts et garantir la fourniture de données cohérentes et crédibles aux décideurs politiques et aux utilisateurs de données sur tous les aspects de l'éducation.





Réunissant des représentants de différents secteurs concernés par ces domaines, l'objectif de cette séance est de tirer les leçons des efforts actuels de collecte et de suivi des données sur l'éducation dans tous les secteurs et d'identifier les moyens d'harmoniser les approches pour garantir une couverture efficace et étendue de tous les aspects de l'ODD 4. Les intervenants vont:

- Présenter et apprendre des différents efforts en termes de données et suivis de l'éducation à travers les secteurs ;
- Identifier les domaines de collaboration accrue ;
- Démontrer l'utilité de nouveaux indicateurs de référence dans les efforts continus de collecte de données et de suivi des progrès pour des groupes d'intérêt spécifiques.

13. RÔLE DE LA TECHNOLOGIE DANS LA PRODUCTION DE DONNÉES DE L'ÉDUCATION

Le rythme incessant du développement des technologies numériques; l'expansion rapide des données générées; et l'avènement des outils d'intelligence artificielle modifient le paysage du suivi de l'éducation et ont des implications potentielles qui doivent encore être cartographiées ou discutées à l'échelle mondiale. Une sélection de questions pour le futur qui affectent la communauté des statisticiens de l'éducation seront discutées lors de la première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation : les mégadonnées (big data) et leurs implications potentielles pour l'ODD 4 et d'autres suivis comparables de l'éducation; règles et protocoles pour l'utilisation des mégadonnées dans l'éducation; et le potentiel de l'intelligence artificielle pour la génération d'indicateurs liés aux politiques.

14. DONNÉES DE L'ÉDUCATION : DÉFIS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

La séance proposera quelques solutions à débattre pour relever les défis rencontrés dans la production de données et de statistiques sur l'éducation. Plus spécifiquement, les solutions seront liées aux questions discutées lors de la première session de la Conférence comprenant, entre autres, les sujets suivants : CITE ; données administratives; données sur les dépenses d'éducation ; données sur les enseignants ; évaluations des apprentissages et données d'enquêtes sur les compétences ; données d'enquête auprès des ménages ; et références nationales de l'ODD4.





Documents

Futur agenda (1 UIS/EDS/14)

15. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET LIEU DE LA SECONDE CONFÉRENCE SUR LES DONNÉES ET STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION

La Conférence sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa deuxième session, accompagné d'une indication des documents à soumettre au titre de chaque point. La Commission est invitée à approuver l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa deuxième session.

Le projet d'ordre du jour provisoire peut être modifié oralement lors de l'examen du point 15 de l'ordre du jour provisoire, compte tenu des décisions recommandées lors des délibérations de la Conférence.

Documents

Ordre du jour provisoire et lieu de la seconde Conférence sur les données et statistiques de l'éducation (1 UIS/EDS/15)

16. RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA CONFÉRENCE DE L'UNESCO SUR LES DONNÉES ET STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION

Les décisions concernant les différents points de l'ordre du jour adoptées à la fin de chaque point pertinent de l'ordre du jour et les conclusions auxquelles est parvenue la Conférence seront consignées dans un rapport qui sera transmis au Directeur général. Les projets de propositions/décisions seront d'abord examinés par le Bureau de la Conférence avant d'être soumis pour adoption à la plénière. Le Secrétariat fournira le soutien nécessaire à la préparation et à l'adoption du rapport et assurera sa large diffusion en temps opportun.

Documents

Rapport de la première session de la Conférence de l'UNESCO sur les données et statistiques de l'éducation (1 UIS/EDS/16)